

**Circulaire N° 01/94**

**OBJET/:** Prévisions de la consommation annuelle des hôpitaux instituts et centres spécialisés en matériel de prélèvement de sang pour analyse.

Dans le cadre du renforcement des mesures de prévention des maladies transmissibles par le sang dans les services hospitaliers, le Ministère de la Santé se propose d'entamer une étude complète sur la généralisation de l'utilisation de système sous vide de prélèvement de sang pour analyse, système permettant notamment d'éviter tout contact direct avec du sang potentiellement infectieux.

A cet effet, les prévisions de la consommation annuelle des hôpitaux, instituts et centres spécialisés en matériel de prélèvement de sang (tubes à prélèvement secs, tubes à prélèvement sur anticoagulant et aiguilles) doivent parvenir à l'Unité des laboratoires de biologie médicale avant le 31 Janvier 1994.

Messieurs les Directeurs Généraux et les Directeurs des hôpitaux, instituts et centres spécialisés sont priés, chacun en ce qui le concerne, de veiller personnellement à l'application des prescriptions de la présente circulaire.

LE MINISTRE DE LA SANTE

  
Signé : DOCTEUR HEDI M'HENNI

DESTINATAIRES/ :

Messieurs les Directeurs Généraux et  
les Directeurs des Hôpitaux, Instituts  
et Centres Spécialisés

) pour  
)exécution  
)

Messieurs les Directeurs Régionaux  
de la Santé Publique

) pour  
)information  
) et suivi

Messieurs les membres du cabinet  
Messieurs les Directeurs de  
l'Administration Centrale

) pour  
)information  
)